



# COMMUNE d'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N°98 Vendredi 07 septembre 2007

## Rectification

Comme vous l'avez tous noté, une erreur s'est glissée dans la rédaction du mot du maire de la précédente feuille d'informations. En effet les élections municipales sont bien prévues en mars 2008 et non mars 2007.

## **Ouverture d'un point d'accès à Internet**

A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2007, la salle informatique de la mairie, qui est dédiée principalement aux élèves de l'école élémentaire, sera ouverte au public le mercredi après-midi de 13h30 à 16h00. Ce nouveau service est mis en place pour répondre au besoin justifié pour chacun de pouvoir accéder à Internet. En effet de nombreux services, déclarations et informations sont communiqués via Internet et je sais que tous n'ont pas cet outil chez eux. Le choix du mercredi après-midi a été fait pour tenir compte du besoin de l'outil pour les collégiens de la commune.

La salle est équipée de 4 ordinateurs dont un est doté d'un graveur de CD-ROM. L'accès à la salle est **gratuit** et réservé uniquement aux habitants de la commune après acceptation de la charte d'usage. Les mineurs devront obtenir l'autorisation écrite des parents.

## **Nouveaux horaires d'accueil du public en mairie**

A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2007, le public sera accueilli au secrétariat de mairie le mercredi après-midi de 13h30 à 16h00. Cette nouvelle plage d'accueil viendra en complément du mardi et du vendredi de 13h30 à 18h00 qui sont bien sûr maintenus.

## **Inscription sur la liste électorale**

Pour les nouveaux habitants de la commune et les jeunes qui auront 18 ans, nous vous informons que vous pouvez vous faire inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2007 en vous présentant au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture avec une pièce d'identité.

## **Recensement militaire**

Les jeunes gens (garçons et filles) nés en **Juillet – Août – Septembre 1991** sont priés de se présenter au secrétariat de mairie aux heures habituelles d'ouverture **avant le 15 septembre 2007** munis du livret de famille afin d'effectuer les démarches nécessaires à leur recensement.

## **Administration électronique**

Le site Internet de la commune vous propose différents formulaires et informations actualisées pour vous faire partager les avantages qu'offre Internet. Vos suggestions sont les bienvenues pour faire évoluer le site Internet.

Site Internet [www.aussac-vadalle.fr](http://www.aussac-vadalle.fr)

Courriel : [mairie@aussac-vadalle.fr](mailto:mairie@aussac-vadalle.fr)